



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Traité International

SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

NEUVIÈME SESSION DE L'ORGANE DIRECTEUR

New Delhi (Inde), 19-24 septembre 2022

Rapport de la Présidente

Note du Secrétaire

À sa huitième session, l'Organe directeur a élu M^{me} Yasmina El Bahloul (Maroc) Présidente de la neuvième session de l'Organe directeur, conformément aux dispositions de l'article II du Règlement intérieur de l'Organe directeur. Dans le présent document, la Présidente rend compte de différentes activités qu'elle a entreprises en tant que Présidente, de diverses tâches déléguées par l'Organe directeur au Bureau de la neuvième session et d'évolutions importantes ayant eu une incidence sur le Traité international depuis la septième session de l'Organe directeur.

Suite que l'Organe directeur est invité à donner

L'Organe directeur est invité à prendre note du rapport de la Présidente.

I. INTRODUCTION

1. Depuis la conclusion de la huitième session de l'Organe directeur, nous avons tous continué à montrer notre engagement ferme à l'égard de la mise en œuvre du Traité international, et ce en dépit des limitations et des contraintes considérables auxquelles nous avons été confrontés. Je tiens à souligner, en particulier, la détermination dont a fait preuve le Gouvernement indien dans la planification et la tenue de la neuvième session de l'Organe directeur à New Delhi, sans se laisser décourager par les divers changements de dates.
2. Pendant cette longue période, tous les comités et groupes de travail ad hoc ont pu se réunir en ligne, afin de poursuivre leurs travaux et de fournir les résultats demandés par l'Organe directeur. Je tiens à remercier les points focaux nationaux de toutes les régions, ainsi que les délégués et les experts, pour leur engagement et leur participation active. Le Secrétaire a joué un rôle essentiel en facilitant l'organisation de leur travail en ces temps difficiles et en leur apportant un soutien opportun. Tous ces efforts ont permis à la communauté du Traité de rester connectée et de faire avancer les réalisations prévues.
3. Je remercie tout particulièrement mes collègues du Bureau pour leur dévouement dans la préparation de la première session extraordinaire et de la neuvième session de l'Organe directeur. Au cours des deux premières années, nous nous sommes réunis 11 fois, et nous avons continué à nous réunir régulièrement cette année afin de communiquer des avis au Secrétaire et, dans la mesure du possible, prendre les mesures nécessaires et appropriées, en accord avec le Règlement intérieur du Traité international et la délégation de pouvoir conférée par l'Organe directeur.
4. Au sein du Bureau, j'ai à mes côtés M. R.C. Agrawal (Asie), M^{me} Kim Van Seeters (Asie), M. Joaquin Salzberg (GRULAC), M. Ali Chéhadé (Proche-Orient), M^{me} Christine Dawson (Amérique du Nord) et M^{me} Alison Curran (Pacifique Asie). Au cours de cette période intersessions exceptionnellement longue, d'autres personnes ont également travaillé au sein du Bureau: M. Kuldeep Singh (Asie), M. Manrique Altavista (GRULAC), M^{me} Ángela Teves Libarona (GRULAC) et M^{me} Alison McMorrow (Pacifique Sud-Ouest).
5. Le présent rapport donne un aperçu des travaux collectifs du Bureau et indique les principales activités liées à la préparation de cette session, ainsi que les activités déléguées au Bureau par l'Organe directeur à sa huitième session. Il fait également le point sur certains des principaux partenariats et sur mes activités en tant que Présidente de la neuvième session.

II. COMMUNICATION D'AVIS SUR LES PRINCIPAUX TRAVAUX

6. Au cours de cette période intersessions exceptionnellement longue, le Bureau n'a pas été en mesure de se réunir en présentiel et tous les travaux ont été principalement menés par le biais de téléconférences et de communications électroniques. L'activité principale du Bureau a été la communication d'avis au Secrétaire aux fins de la préparation de la neuvième session de l'Organe directeur et de la première session extraordinaire qui a eu lieu en décembre 2021.
7. Dans le cadre de la première session extraordinaire, le Bureau a également joué un rôle consultatif pour la préparation du projet de budget provisoire pour l'année 2022, outre la supervision des modalités de travail alternatives.
8. Le Bureau a communiqué des avis au Secrétaire s'agissant des deux sessions, en ce qui concerne l'élaboration de l'ordre du jour provisoire et de la liste principale des documents de travail, y compris le choix du thème de la présente session qui a été effectué en consultation avec le Gouvernement indien.
9. Il est à noter que les vice-présidents ont facilité la nomination d'experts représentant les sept régions au cours des processus intersessions, notamment les experts du *Comité technique ad hoc sur la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et*

l'agriculture ainsi que les autres membres du *Groupe spécial d'experts techniques sur les droits des agriculteurs* sélectionnés parmi les associations d'agriculteurs, et ont nommé un membre du *Comité d'application*¹.

10. Le Bureau a soutenu et accompagné les efforts entrepris par le Secrétaire pour recueillir des informations sur les effets de la pandémie de covid-19 sur les activités du Traité international, en particulier sur la distribution de semences. Le Bureau a également suivi de près les progrès réalisés en matière de reprogrammation et de préparation des consultations techniques et autres réunions qui avaient été reportées du fait de la pandémie.

11. Je suis heureuse de vous informer que le Bureau a pris note avec satisfaction du travail effectué par le Secrétaire et des progrès réalisés dans l'analyse des effets de la pandémie de covid-19, notamment en ce qui concerne les outils de rapport et de suivi, en collaboration avec les partenaires techniques et institutionnels, et avec la participation du Comité de la stratégie de financement.

12. Lors de sa quatrième réunion, le Bureau a pris note des restrictions et limitations imposées par la pandémie mondiale et de la nécessité de reporter les dates de fin de projet pour les projets menés au titre du quatrième cycle du Fonds fiduciaire pour le partage des avantages.

13. Dans le cadre des procédures opérationnelles pour l'utilisation des ressources au titre du Fonds fiduciaire pour le partage des avantages, et des opérations relevant du cinquième cycle de projets, j'ai le plaisir d'annoncer que le Bureau a sélectionné les membres du Groupe d'experts indépendants chargés de l'examen des propositions préalables et de l'examen final des propositions de projets².

14. À sa huitième session, l'Organe directeur a demandé au Bureau de procéder, avec le soutien du Secrétaire, à l'examen des organes subsidiaires et des processus intersessions. Faisant fond sur les éléments figurant dans la Note de référence relative aux organes subsidiaires et aux processus intersessions présentée à la huitième session, le Secrétaire a transmis au Bureau une note actualisée comprenant des recommandations sur la coordination entre organes subsidiaires et les moyens d'éviter les chevauchements d'activités, afin que l'Organe directeur l'examine à sa neuvième session. Je suis heureuse d'annoncer que le Bureau a examiné la note et a demandé au Secrétaire de la mettre à nouveau à la disposition de l'Organe directeur³.

15. Par ailleurs, l'Organe directeur, à sa huitième session, a demandé au Bureau d'élaborer un mandat pour le Comité du budget, qui sera présenté à la neuvième session. J'ai le plaisir de vous informer que nous avons élaboré un projet auquel toutes les régions ont contribué, afin que vous puissiez l'examiner plus avant⁴.

III. PROLONGATION DU MANDAT DU SECRÉTAIRE DE L'ORGANE DIRECTEUR ET PROCÉDURES DE LONG TERME RELATIVES À LA SÉLECTION ET À LA NOMINATION DU SECRÉTAIRE

16. Suite à l'achèvement du premier mandat du Secrétaire du Traité international et notant la performance satisfaisante de ce dernier au cours de l'exercice biennal, le Bureau a demandé à la Direction de la FAO, en octobre 2021, de prolonger le mandat de M. Nnadozie pour deux années supplémentaires, comme indiqué dans le document portant la cote IT/GB/9/22/19.1.

¹ Résolution 5/2019.

² Annexe 1 à la résolution 3/2019.

³ Résolution 13, par. 8.

⁴ Résolution 14, par. 30.

17. J'ai également le plaisir d'annoncer que le Bureau a tenu des consultations avec le Président indépendant du Conseil de la FAO et la Direction de la FAO en vue de revoir les procédures de long terme relatives à la sélection et à la nomination des secrétaires des organes relevant de l'article XIV de l'Acte constitutif de la FAO, qui ont été approuvées par le Conseil de la FAO en décembre 2021, comme indiqué à l'annexe D de son rapport. Le texte est donc présenté dans le document portant la cote IT/GB/9/22/19.2, pour examen et approbation.

IV. RELATIONS AVEC D'AUTRES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX, ORGANISATIONS COMPÉTENTES ET PROCESSUS POLITIQUES

18. Je suis heureuse de vous informer que le Bureau a noté, lors de diverses réunions, la nécessité d'aller au-delà des politiques traditionnelles pour mieux reconstruire après la pandémie, notamment en se donnant les moyens de mettre en œuvre le Traité de manière plus rigoureuse, en veillant à ce que toutes les parties prenantes travaillent main dans la main. L'Organe directeur examinera un large éventail de partenariats et de collaborations du Traité international. Permettez-moi, cependant, d'en mentionner quelques-uns avec lesquels le Bureau a eu l'occasion d'interagir et de discuter.

19. Le Bureau a suivi les échanges avec le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures à travers les rapports annuels soumis par ce dernier concernant ses activités. En mai 2020, le Secrétaire exécutif du Fonds a présenté un aperçu des opérations de collecte menées par le CGIAR ainsi qu'une analyse préliminaire des effets de la pandémie de covid-19. Le Bureau a noté que les banques de gènes du CGIAR étaient confrontées à des défis cruciaux, mais que des plans d'urgence étaient rapidement mis en place. Le Bureau s'est également entretenu avec le Secrétaire général de la Fédération internationale des semences (FIS), au sujet des informations fournies par la Fédération sur les effets de la pandémie de covid-19 sur l'industrie semencière.

20. Je suis heureuse d'annoncer que, au cours de cette période, le Bureau a noté qu'il était important de soutenir les collections de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) qui sont en danger. De nombreuses situations et cas d'urgence menacent certaines collections. Certains dangers sont apparus ou se sont aggravés pendant la pandémie, mais ont également été occasionnés par des catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence. Dans ce contexte, le Bureau s'est déclaré favorable à l'idée de mettre en place un réseau mondial de cryobanques par la voie du Traité international, afin créer des doubles de sécurité pour les collections végétales en danger, sur le terrain et *in vitro*. Le Bureau s'est également félicité de la réserve d'urgence pour les collections de matériel génétique menacées.

21. Lors de sa huitième session, l'Organe directeur a remercié le Gouvernement de la Norvège du rapport que celui-ci a présenté sur la gestion et le fonctionnement de la Chambre forte semencière mondiale de Svalbard et l'a invité à continuer d'informer le Bureau et l'Organe directeur du fonctionnement et de la gestion de celle-ci. Je suis heureuse d'annoncer que le Bureau a examiné le rapport préparé par le Gouvernement de la Norvège sur la gestion et le fonctionnement de la Chambre forte semencière, et en a pris note⁵.

22. En ma qualité de Présidente de l'Organe directeur, j'ai également présidé le Conseil consultatif international de la Chambre forte semencière, en février 2020, et communiqué des avis et des recommandations relatifs à son fonctionnement.

23. Le Bureau a pris note des débats menés dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB), relatifs à l'élaboration du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, et les membres du Bureau ont participé à divers ateliers informels organisés en ligne pour permettre d'échanger des points de vue et des idées. Je suis heureuse de vous informer que le Bureau s'est déclaré favorable à l'envoi de contributions soulignant l'importance capitale que revêt le Traité

⁵ [Résolution 12/2019, par. 24 et 29.](#)

international et son rôle déterminant dans l'élaboration et la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité, lorsque celui-ci sera adopté⁶.

24. En ce qui concerne les travaux préparatoires relatifs à la huitième reconstitution des ressources du Fonds pour l'environnement mondial (FEM 8), le Bureau a reconnu qu'on ne disposait pas directement d'un guichet de financement spécifique pour la mise en œuvre du Traité international. Il a toutefois pris note des possibilités qu'offraient le guichet de financement général consacré à la biodiversité.

25. Je suis heureuse de vous informer que le Bureau a pris note de la nouvelle désignation des partenariats, des connaissances, des actifs et de la présence mondiale de l'Organisation du Système CGIAR sous l'appellation «One CGIAR». Il a estimé qu'il serait utile de porter à l'attention de l'Organe directeur, à sa neuvième session, les informations relatives à la réforme visant à unifier le CGIAR («One CGIAR»), ainsi que le rapport sur les coûts et le fonctionnement des banques de gènes du CGIAR.

26. En juin 2020, le Secrétariat a été transféré au Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement (OCB). J'ai le plaisir de vous informer que le Bureau a rencontré le chef du nouveau Bureau, M. Eduardo Mansur, s'est félicité des nouvelles modalités d'hébergement et a pris note des liens existant entre la sécurité alimentaire, le changement climatique et l'environnement dans les mandats des différents axes de travail du Bureau.

V. CONCLUSION

27. Plus de deux décennies se sont écoulées depuis l'adoption du Traité international et le Bureau de la neuvième session est conscient de la nécessité de continuer à développer et à améliorer certains de ses mécanismes et processus. Le processus intersessions s'achève avec la neuvième session et a permis de montrer que le Traité international était un instrument souple doté d'une certaine réactivité au regard du contexte mondial. Dans le même temps, nous avons constaté certaines lacunes et fragilités, ainsi que des inégalités quant au degré d'engagement des différentes parties contractantes et régions dans la mise en œuvre du Traité.

28. Pour conclure mon rapport, je voudrais rappeler que le Traité apporte une contribution fondamentale à la sécurité alimentaire et que les ressources phytogénétiques sont encore en danger à l'heure où nous parlons. Il nous faudra renforcer davantage le dialogue que nous entretenons au titre du Traité et dans le contexte du nouveau Cadre mondial de la biodiversité, afin de porter la collaboration à un niveau supérieur.

29. Je tiens à exprimer toute ma gratitude pour l'opportunité qui m'a été donnée de contribuer à cette noble activité en tant que Présidente de la région Afrique et Présidente de l'Organe directeur. Cela a été un grand honneur pour moi d'avoir rencontré des personnalités particulièrement intéressantes. J'ai beaucoup appris d'elles et de leurs expériences dans la résolution des différents défis rencontrés au cours de cette période intersessions, ce qui me sera très utile à l'avenir. Mes plus vifs remerciements vont au Gouvernement de mon pays, le Royaume du Maroc, à chacun de mes collègues du Bureau, aux représentants africains, aux directeurs de la FAO et à tous les représentants gouvernementaux et non gouvernementaux que j'ai rencontrés ou avec lesquels j'ai pu avoir des échanges. Je tiens également à remercier tout particulièrement M. Kent Nnadozie et l'équipe dévouée du Secrétariat du Traité.

⁶ Résolution 11/2019, par. 4.